



ISERE  
38360 NOYAREY

## Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 27 septembre 2021

DELIBERATION N° 2021/041



L'an deux mille vingt et un, le 27 septembre, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 22 septembre 2021, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

**PRESENTS :**

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

**ABSENTS AYANT**

**DONNE POUVOIR :**

Aldo CARBONARI à Bénédicte GUILLAUMIN, Sandrine CURTET à Stéphane COUDERT

**EXCUSES :**

Aldo CARBONARI, Sandrine CURTET

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers Présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

---

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine MOUTIN a été désignée comme secrétaire de séance.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/07/2021**

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26/07/2021. Il est approuvé à l'unanimité.

---

**DELIBERATION N° 2021/041 : RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE VACATAIRE POUR DISPENSER DES COURS D'ITALIEN ET MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE DES PERSONNES INTERESSEES**

Monsieur **Patrick COMMERE**, Rapporteur,

**RAPPELLE** que, dans le cadre du jumelage avec la ville de Merone en Italie, la commune a souhaité pouvoir proposer aux habitants des cours d'italien qui n'ont pas pu avoir lieu l'an passé du fait de la situation sanitaire ;

**PROPOSE** de recourir aux services d'un(e) vacataire pour assurer ces cours. Le taux horaire est fixé à 34.00 € brut. Les cours seront dispensés du mois d'octobre 2021 à juillet 2022, en fonction des mesures sanitaires en vigueur et dans le respect de ces dernières ;

**PROPOSE** que la participation forfaitaire annuelle pour les personnes intéressées (adultes) soit de 120.00 € pour les Nucérétains et 150.00 € pour les personnes extérieures à la commune ;

**INDIQUE** que plusieurs enfants se sont portés volontaires pour de tels cours dont la durée sera de moitié par rapport aux cours adultes, entraînant une participation forfaitaire annuelle de moitié, soit 60.00€ par enfant ;

**RAPPELLE** que notre régie de recettes prévoit l'encaissement de ces participations forfaitaires.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Décision adoptée à l'unanimité.

---

Affiché le : 30/09/2021  
Reçu en préfecture le : 29/09/2021  
Exécutoire le : 30/09/2021

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 28 septembre 2021

Le Maire  
Nelly JANIN QUERCIA

